



**MG International**  
make pools safer and cleaner



**MG International S.A.**  
**Rapport annuel 2017**

## MG INTERNATIONAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 430 003,90 euros  
Siège social : Z.I. ATHELIA II – 34, avenue des Tamaris, 13704 La Ciotat Cedex  
*Transféré vers : Z.I. Athélia IV – 163 avenue des Tamaris, 13705 La Ciotat Cedex*  
441 743 002 R.C.S. Marseille

---

# RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

---

## I. Rapport d'activité 2017 – Situation et évolution de l'activité de la société et des filiales au cours de l'exercice clos - Faits marquants - Evénements postérieurs à la clôture – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

### 1.1 Présentation générale des branches d'activité

MG International, filiale à 70% de Maytronics Ltd, regroupe plusieurs branches d'activité au sein du marché des équipements de piscine.

**La branche Piscines Privées** exploitée par MG International depuis le siège situé à La Ciotat, opère sous le nom commercial « Maytronics France » et participe ainsi au renforcement de la marque Maytronics au niveau mondial.

La branche piscines privées propose sur le territoire français aux revendeurs et aux fabricants de matériel de piscine :

- des alarmes pour la sécurité des piscines privées, activité historique de MG International SA, avec les alarmes commercialisées sous les marques Aquasensor et Aqualarm ainsi que sous marques distributeurs. Egalement, depuis 2015 la gamme d'alarme de piscine Précisio est commercialisée sous la marque Maytronics.
- des solutions de nettoyage des piscines avec les gammes de robots électriques de marque Dolphin, produit historique de Maytronics Ltd.

Pour ces produits, MG International (« Maytronics France ») est l'importateur des produits du groupe, et la société est concentrée sur le marketing et la vente des équipements sur le territoire national.

MG International n'est pas pour autant l'importateur exclusif des robots Dolphin en France, et Maytronics Ltd a également des partenariats avec deux autres réseaux de distribution en France, qui représentent environ 18% des volumes de vente de robots Dolphin.

Maytronics Ltd soutient activement sa filiale en France depuis sa prise de contrôle en 2009, notamment en laissant à disposition de la filiale l'usage de ses capacités d'autofinancement pour les besoins locaux d'investissements.

Face à la croissance continue de l'activité de négoce, MG International, après avoir augmenté ses surfaces propres de stockage sur le site de La Ciotat en 2016, a conclu en fin d'année 2017 un partenariat logistique avec un prestataire tiers, de manière à s'affranchir des limites de capacités de ses bâtiments actuels. En 2018 le partenaire tiers réalisera environ 35% du volume d'expéditions, pour un transfert complet des activités de stockage et expéditions des produits finis au cours de l'exercice 2019.

- des couvertures automatiques de piscine, sous la marque Aqualife et sous marques de distributeurs, dont MG International (« Maytronics France ») est le concepteur et le fabricant.

Un investissement important dans l'usine de fabrication de couverture a eu lieu en 2015, avec la prise de nouveaux locaux de 4500 m<sup>2</sup> à La Ciotat (13) et le développement d'un équipement de production totalement automatisé pour les tabliers de couvertures de piscines, qui sont réalisées sur mesure pour chacun des bassins à équiper.

L'usine de couvertures avait connu d'importantes difficultés de démarrage en 2016, et l'exercice 2017 a permis de retrouver les ratios d'efficacité initialement prévus, après avoir reçu le soutien des équipes méthodes-industrialisation du groupe, et après le renouvellement des équipes de management et le recrutement d'une proportion plus importante de personnel plus qualifié et en contrat à durée indéterminée.

Le chiffre d'affaires de la branche piscines privées de MG International est réalisé par des ventes B to B aux magasins et aux constructeurs de piscines. La moitié du chiffre d'affaires est réalisée par la force de vente de l'entreprise, qui propose les produits auprès des pisciniers indépendants, tandis que les clients grands comptes et les référencements nationaux génèrent l'autre moitié du chiffre. Parmi les grands comptes, MG International (« Maytronics France ») s'appuie également sur des distributeurs spécialisés piscine, qui forment un réseau de revente indirecte de la marque Maytronics, et permettent conjointement de mieux servir les points de vente des piscinistes et installateurs sur le territoire.

MG International (« Maytronics France ») estime disposer de 1.600 points de ventes actifs sur le territoire national, au travers de ses ventes directes et des ventes indirectes via ses distributeurs.

Au niveau de la conduite des opérations, de nombreuses synergies ont été mises en place avec Maytronics Ltd, l'actionnaire de référence.

- MG International (« Maytronics France ») utilise les moyens du siège en Israël pour la fabrication des alarmes de piscine.
- Les achats de composants pour alarmes et pour couvertures de piscines sont consolidés auprès du panel de fournisseurs du groupe.
- Maytronics Ltd a ouvert une seconde usine de production en novembre 2015 sur le site de Dalton (nord d'Israël). Les deux sites de Dalton et de Kibbutz Yzre'el sont capables de produire en juste à temps, et – délais de transit inclus – de livrer tous les modèles de robots dans un cycle de trois à quatre semaines.
- En outre, au quatrième trimestre 2017, la société a utilisé les nouvelles capacités de production du groupe pour anticiper la saison 2018 et faire fabriquer les volumes couvrant les besoins de commandes de pré-saison des grands comptes français, conformément à la pratique des « Early Buy » (achats anticipés) couramment adoptée dans le secteur de la piscine.
- Les moyens informatiques sont gérés de manière centralisée, tant pour l'informatique de gestion que pour les nombreuses applications d'orientation marketing (sites internet, intranet pour les revendeurs, chaînes YouTube pour les utilisateurs).
- Les besoins de trésorerie pour le financement de la croissance sont gérés en commun avec la direction financière du groupe.
- Le département marketing groupe réalise les créations et les impressions de la majorité des documents et brochures publicitaires ainsi que le matériel de promotion en points de ventes. Réciproquement MG International (« Maytronics France ») a imaginé et créé plusieurs concepts marketing (programme de fidélisation, revendeurs Elite, méthodes de sélection des revendeurs) qui sont repris par le groupe et déployés sur les autres filiales de commercialisation.

**La branche Sécurité Piscines Publiques** développe et commercialise un système breveté de surveillance assistée par ordinateur pour la détection de noyades sous la marque Poséidon.

Poséidon opère depuis l'établissement secondaire sis à Boulogne Billancourt et depuis la filiale Poséidon Technologies Inc., basée à Atlanta aux Etats-Unis. La R&D et les études sont basées en France tandis que les opérations (installation et maintenance hardware et software) se répartissent entre les deux structures.

Le chiffre d'affaires de Poséidon inclus les activités en France et à l'international à l'exclusion des Etats-Unis. L'activité de Poséidon aux Etats-Unis à travers la filiale Poséidon Technologies Inc. (une cinquantaine de bassins en exploitation, la plupart sous contrats de maintenance pluriannuels) n'est pas incluse dans les états financiers de MG International.

- Poséidon travaille directement avec les collectivités locales et également avec des opérateurs privés qui exploitent des piscines publiques en France, Belgique, Suisse, Allemagne, Luxembourg ainsi qu'aux Etats-Unis et s'appuie sur un réseau de distribution à valeur ajoutée dans 8 autres pays.
- Le cycle de ventes de Poséidon est dans la plupart des pays soumis aux règles des marchés publics. Les ventes de système nécessitent un important travail en amont auprès des architectes de piscines et des organismes prescripteurs ou des décideurs.
- L'installation du système, comprenant généralement des travaux en hauteur pour l'installation des caméras aériennes, et le recours à des plongeurs professionnels pour l'installation des caméras sous-marines et pour les tests de mise en service sont partiellement confiés à des sous-traitants. Dans environ la moitié des cas, les coûts d'installation sont pris en charge séparément par le donneur d'ordre et n'apparaissent donc pas dans le chiffre d'affaires de la branche piscines publiques.
- L'exploitation, la maintenance sont réalisés principalement par le paramétrage à distance et la télémaintenance depuis l'établissement de Boulogne Billancourt.
- Les contrats de maintenance, qui incluent le plus souvent les remplacements de pièces, la main d'œuvre, et la garantie de maintien en condition opérationnelle des sites constituent un engagement de longue durée de Poséidon. Ainsi, avec certains sites démarrés depuis 2003, non seulement les matériels installés doivent être renouvelés régulièrement, selon leurs cycles de vie, mais encore les sites sont convertis de façon continue pour adopter les nouvelles technologies de vision et les algorithmes les plus récents de détection de noyade.
- Poséidon, le troisième œil du maître nageur, est une assistance précieuse pour la surveillance des bassins publics. Les alertes fournies par le système ont permis d'éviter plus de 30 noyades.

### **Contrôle de MG International**

Le contrôle capitalistique de MG International est exercé par Maytronics Ltd, société de droit israélien fondée en 1983, qui est le créateur et un des leaders mondiaux des robots électriques de nettoyage de piscine, avec la marque Dolphin.

Maytronics a augmenté sa participation dans MG International en plusieurs étapes depuis 2008, et notamment lors d'une augmentation de capital réalisée le 30 juin 2011, puis lors d'achats d'actions intervenus hors marché en 2013 et sur le marché en 2016 et 2017. Au 31 décembre 2017, Maytronics détient 70,10% du capital de la société MG International représentant 81,87% des droits de vote.

Maytronics Ltd. détient sur MG International une créance d'un montant de 3.958.068,70 euros consécutivement à la reprise d'une dette senior détenue par un pool bancaire.

Les échéances de remboursement de cette dette initialement fixées à compter du 31 mars 2011 ont été successivement reportées, la première échéance étant désormais due au 30 juin 2019 consécutivement à un 8<sup>ème</sup> avenant signé le 19 mars 2018 et autorisé par le Conseil d'administration.

## 1.2 Activité 2017 par Business Unit – Faits marquants de l'exercice écoulé

### Branche Piscines Privées

#### Etat du marché français de la piscine privée en 2017

Le marché de la piscine privée a bénéficié d'une très bonne conjoncture en 2017, avec une météo très favorable et une ouverture des piscines précoce à partir du 15 mars. De plus la tendance se confirme auprès des consommateurs pour un meilleur équipement des bassins (couvertures de piscines, pompes à chaleur, robots nettoyeurs, etc...) qui soutient les activités de la société.

Ainsi les ventes d'équipement et consommables pour piscines, telles que relevées par le baromètre trimestriel de la Fédération des Professionnels de la Piscine ont progressé de +10% sur l'année 2017, tandis que la construction de bassins atteignait un +11% en tendance annuelle.

#### Robots nettoyeurs de piscine

##### *Stratégie commerciale et pénétration du marché français*

Le groupe Maytronics Ltd conçoit et fabrique les gammes de robots nettoyeurs de piscine, sous la marque principale Dolphin, et sous des marques de distributeurs. Maytronics fait partie des leaders mondiaux de ce marché aux cotés de Aquatron/Aquaproducts (groupe Fluidra), de Hayward et de Zodiac.

Une des principales caractéristiques de Maytronics sur ce marché est sa stratégie de développement qui différencie très fortement les offres en fonction des canaux de distribution. MG International peut ainsi mettre en place des politiques de distribution adaptées aux exigences des principaux marchés :

Maytronics privilégie la distribution par les spécialistes de la piscine, disposant de points de vente dédiés :

- Les gammes professionnelles approvisionnent les réseaux de magasin sous enseigne et les pisciniers indépendants.
- Les groupes de distribution spécialisés piscine peuvent, selon leurs volumes d'achats, soit accéder à des gammes plus agressives en prix, soit obtenir des fabrications spéciales sous marques propres, qui leur permettent de se différencier.
- Des gammes spécialement adaptées ont été développées pour certains partenaires sur internet, avec notamment les gammes de robots Nauty ou Nauty TC, et surtout avec la nouvelle gamme dénommée « Série E ».

En France, la société MG International estime détenir 42% du marché des robots électriques de nettoyage de piscine (vs 36% en 2016) et la distribution des robots Dolphin constitue le premier poste du chiffre d'affaires de MG International. En ajoutant les parts de marché des deux autres distributeurs de la marque Dolphin sur le territoire national, la part de marché du robot Dolphin atteint les 50%.

Au 3 novembre 2017, les sociétés Fluidra et Zodiac ont annoncé leur volonté de fusionner. Le rapprochement de ces deux entités, encore non confirmé à la date de publication, pourra influencer à l'avenir sur le jeu concurrentiel dans le marché des robots nettoyeurs de piscine.

##### *Campagnes marketing des nouvelles gammes de robots nettoyeurs*

La société a mis en œuvre en 2017 une nouvelle stratégie marketing orientée vers le consommateur final. Grâce à une campagne publicitaire représentée par une personnalité du monde de la natation. Elle entend ainsi renforcer sa notoriété.

Mr Philippe Lucas, entraîneur de natation et commentateur sportif, apporte à la marque son image d'exigence et de performance et favorise la reconnaissance de Dolphin auprès du grand public.

Cette campagne, déclinée en affichage et en digital et relayée par le puissant réseau de distribution de la société s'est traduite par la forte progression de 24% de l'activité Robots sur l'exercice 2017.



*Campagne d'Affichage (mai 2017)*

#### *Evolution de la politique de stocks*

Pour accompagner la transition et soutenir la campagne marketing grand public de 2017, Maytronics Ltd a alloué à sa filiale une dotation de stock de produits finis, et ce stock additionnel a été une des conditions du succès de la campagne marketing qui a conduit à une forte croissance des ventes sur l'exercice.

En outre, Maytronics France a procédé à des commandes anticipées de robots à la maison-mère au quatrième trimestre 2017 afin de sécuriser l'approvisionnement des clients pré-saison pour la saison 2018.

Le besoin grandissant de capacités de stockage a ainsi conduit Maytronics France à prendre la décision d'externaliser progressivement sa logistique, les bâtiments du siège de La Ciotat ne permettant pas de soutenir une telle expansion.

Cette nouvelle politique de stock conduit MG International à recourir à des emprunts bancaires moyen terme et court terme.

#### *Animation du réseau sélectif de revendeurs pour les robots 'S-Series' et 'M-Series'*

Désireuse de construire une relation de long terme avec les utilisateurs finaux, Maytronics France avait annoncé au 15 juin 2013 la mise en place d'une politique de sélection de ses revendeurs, qui constituait une étape supplémentaire dans la vision à long terme : positionner auprès des utilisateurs finaux la marque Dolphin comme la référence de qualité produit et de service client.

Ainsi, le réseau agréé est composé de revendeurs reconnus et pérennes, partenaires de long terme de la marque, formés par le fabricant et aptes à promouvoir et exécuter le contrat d'entretien Dolphin Service Minute durant et au-delà de la période de garantie.

Seules les lignes 'M-series' et 'S-series' sont distribuées par le réseau sélectif de revendeurs. Ces gammes bénéficient d'un système de diagnostic de panne 'sur le comptoir' et d'une organisation spécifique de gestion des pièces détachées et de la garantie.

MG International – Maytronics France et certains distributeurs qualifient les revendeurs éligibles au réseau sélectif. La société s'implique dans la défense des revendeurs, le cas échéant par des moyens juridiques.

### *Robots nettoyeurs de piscine pour les piscines collectives et les piscines municipales*

MG International – Maytronics France propose également aux opérateurs de bassins à usage collectif des solutions de nettoyage des piscines à travers une gamme dédiée de robots électriques de marque Dolphin, tant sur le segment des piscines municipales que sur celui des 'HMAC' (Hôtels, Motels, Résidences, Campings).

MG International – Maytronics France répond systématiquement aux appels d'offres lancés par les municipalités ou les communautés d'agglomérations pour le nettoyage des piscines publiques.

Les équipes de Maytronics France assurent également l'entretien et la maintenance sur site des robots, notamment à partir des établissements de La Ciotat (13) et de Clamart (92).

### **Couvertures automatiques de Piscine**

L'activité de couvertures a connu une forte progression (+22% de croissance du chiffre d'affaires) grâce à l'effet combiné de l'accroissement de la capacité de production de l'usine et d'une gamme de produits plus étendue et plus équilibrée entre des lignes de produits standard diffusées auprès de la distribution spécialisée et des produits haut de gamme s'adressant aux constructeurs de piscines et architectes.

En effet, l'exercice 2017 a permis de mettre sur le marché une nouvelle série de couvertures de piscines, dévoilées au Salon de la Piscine de Lyon 2016, sous la dénomination Maytronics Covers. Ces couvertures ont reçu un accueil très favorable des constructeurs / installateurs de piscine, et ont permis à MG International d'entrer sur le segment des couvertures haut de gamme.



*La nouvelle gamme de couvertures Maytronics Covers*

### *Montée en productivité du nouvel outil industriel d'Aqualife*

Un investissement de productivité, composé principalement d'une machine spéciale pour la découpe et l'étanchéité des lames de couvertures automatiques a été développé au cours de l'année 2015 et mis en service en janvier 2016.

La première saison d'exploitation de la nouvelle usine n'avait pas été satisfaisante, et la société avait subi des surcoûts importants, notamment des pertes matières et rebuts de démarrage, ainsi qu'une surconsommation main d'œuvre.

La société a déployé des efforts importants pour corriger ces écarts, et l'exercice 2017 a permis de retrouver les ratios de productivité et la capacité de production qui étaient originellement prévus.

Pour ce faire, ; Maytronics France a notamment recruté une nouvelle équipe de management de production, renforcé les compétences de ses opérateurs, et déployé, avec l'aide des équipes de Maytronics Ltd des méthodes de Lean Management qui ont permis d'améliorer les flux d'écoulement des produits, l'efficacité au poste de travail et les rendements de la machine spéciale de découpe des lames.

## Traitement de l'Eau des Piscines

MG International a annoncé à l'occasion du salon de la Piscine 2016 son retour sur le marché des appareils de traitement d'eau pour les piscines privées, avec la présentation d'un appareil de stérilisation par électrolyse au sel.

Le produit a été disponible trop tardivement sur la saison 2017 pour être inclus dans les programmes de référencement des réseaux de piscinistes. Dès lors, les ventes de l'exercice 2017 ne sont pas significatives, et le véritable lancement en volume aura lieu en 2018.

## Alarmes de Piscine

Le contexte législatif et réglementaire s'est stabilisé pour les alarmes de piscines. Ainsi l'activité est soumise, en complément de la loi du 3 janvier 2004 relative à la sécurité des piscines privées et de ses décrets d'application, au décret du 18 juillet 2009 qui dispose que seules les alarmes répondant aux exigences de qualité les plus hautes, et contrôlées par un laboratoire indépendant, peuvent être fabriquées ou commercialisées à compter de la saison 2010, alors que la norme était jusqu'alors d'application facultative. Concomitamment, la dernière révision de la norme AFNOR relative aux alarmes par immersion, dans sa version NF P 90 307-1 d'avril 2009, a fortement rehaussé le niveau d'exigence, notamment en ce qui concerne les temps de réactivation des alarmes.

Soutenue par le marché de la construction, l'activité des alarmes de piscine a connu une bonne saison en 2017. Le produit « Précisio », commercialisé sous marque Maytronics, a permis de reconstituer les marges des distributeurs, en apportant un usage plus simple et une résistance accrue aux déclenchements intempestifs.

Le marché des alarmes de piscine bénéficie aussi du regain de la location saisonnière ou de courte durée (sites de location entre particuliers), les possesseurs de biens immobiliers choisissant le plus souvent l'alarme comme dispositif de sécurité conforme aux normes.

## Branche Piscine Publique



En réalisant plus de 80 % de part de marché à l'échelle mondiale, Poséidon accroît son leadership dans son domaine d'activité des systèmes de prévention des noyades.

En référence à l'exercice précédent et en dépit d'une restructuration, courant 2017, de la filiale Poséidon Technologies Inc., le volume du carnet de commandes pour l'installation de nouveaux systèmes a été multiplié par deux et le volume des ventes globales a progressé de plus de 9 %. Cette croissance correspond aux retours sur les investissements menés depuis plusieurs années pour accroître la présence à l'export de la Business Unit. Pour la première fois, les systèmes livrés en France ne représentent plus que près de 15 % du total des systèmes livrés durant l'exercice.

La publication, fin 2017, de la norme ISO 20380 « Piscines publiques - Systèmes de vision par ordinateur pour la détection de noyades en piscines - Exigences de sécurité et méthodes d'essai » est également un fait marquant de l'exercice. Cette norme, qui constitue désormais le référentiel du marché, est disponible dans 66 pays. Elle a été élaborée sous accord de Vienne et est en cours de transposition, en norme nationale, dans tous les pays membres du CEN (Comité Européen de Normalisation). La norme est un facteur structurant de marché, surtout dans le domaine des applications logicielles, où il existe une réelle difficulté de compréhension claire des caractéristiques de la solution proposée. La norme ISO permet désormais de différencier un système avec des algorithmes propriétaires développés spécifiquement pour la détection des noyades, d'un simple système de vidéosurveillance, avec un moteur de détection standard détourné pour tenter de détecter des noyades en piscines. Il est également pertinent de mentionner que cette norme fait référence à certains brevets détenus par Maytronics France.

Selon l'AFNOR (l'Association Française de Normalisation) « les entreprises impliquées dans la fabrication des normes affichent un taux de croissance de leur chiffre d'affaires supérieur de 20% à la moyenne observée dans leur secteur ».



En novembre 2017, en Suède, à l'Arena de Skövde, les technologies de Poséidon ont permis de détecter un adulte victime d'une perte de connaissance dans la zone peu profonde du bassin de 25 mètres. Cette énième détection prouve une nouvelle fois la valeur ajoutée d'une solution d'intelligence artificielle mise au point par une équipe d'ingénieurs français.



*Systeme Poséidon sur Bassin olympique - Umeå – Suède*

### **1.3 Evènements postérieurs à la clôture**

#### **Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd**

Par convention en date du 19 mars 2018 autorisé par décision du Conseil d'administration tenu le même jour, Maytronics Ltd (actionnaire majoritaire de la Société) et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de remboursement de la créance Maytronics Ltd. En conséquence, cette créance sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première, d'un montant de 114.318,70 euros, sera exigible le 30 juin 2019 et les 10 autres échéances, d'un montant de 384.375 euros, seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2021.

### **1.4 Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir**

#### **Une tendance de marché favorable dans le secteur des piscines privées**

Les carnets de commandes de construction de piscine sont bien remplis au début de l'année 2018, et la Fédération des Professionnels de la Piscine anticipe une saison favorable, même si le rythme de croissance de 2017 ne devrait pas être atteint.

Concernant les tendances de marché du premier trimestre, la campagne de commandes anticipées des grands comptes (early-buy) s'est déroulée conformément aux prévisions mais le mois de mars plus faible qu'attendu présage d'un démarrage différé de la saison 2018.

L'activité couvertures de piscines restera pourtant soutenue par un rythme élevé de construction de piscine.

#### **Une intensité renforcée dans la communication de marque Dolphin**

Le budget marketing 2018 continue à progresser significativement pour financer la campagne de communication grand public, toujours appuyée sur la personnalité de Mr Philippe Lucas, qui comprendra notamment des spots vidéos, avec un objectif de diffusion de 8 millions de vues sur la période (présence exclusivement digitale), et relayée par une campagne d'affichage 4x3m au cœur de la saison.

En effet, alors que la société détient la position de leader sur le marché des robots électriques nettoyeurs de piscines, les études consommateurs ont démontré que la notoriété de marque de Dolphin était encore faible, même auprès des possesseurs de piscine.

Maytronics France poursuit donc en 2018 sa nouvelle stratégie marketing pour maintenir l'enthousiasme auprès des consommateurs finaux grâce à la campagne publicitaire reconduite et relayée cette année par des partenariats marketing de plus en plus puissants avec les réseaux de revendeurs.

Les réseaux spécialisés de points de vente piscine, ainsi que le réseau sélectif de distributeurs ont été invités à s'associer à la campagne de communication, et plusieurs opérations d'animation commerciale co-financées par Maytronics France et par les revendeurs sont ainsi planifiées au cours de la saison.

### **Extension des capacités logistiques**

Fin 2017, Maytronics France a initié un projet d'externalisation partielle de sa logistique. Ce projet, devenu opérationnel au premier trimestre 2018, permettra de faire face aux volumes croissants et à la flexibilité nécessaire à son activité saisonnière.

Sur l'exercice 2018, environ 35% des flux de préparation et d'expédition seront externalisés auprès d'un partenaire régional, et la transition sera complète sur l'exercice 2019.

### **Un renforcement de présence digitale et en e-commerce**

Avec une stratégie orientée depuis 2011 sur la construction d'un réseau physique de points de vente, et un accompagnement des revendeurs dans leurs agencement magasin et leur formation des forces de vente, Maytronics n'a pas encore tiré tous les bénéfices de la transition digitale de la société.

A partir de l'exercice 2017, et de façon renforcée en 2018, Maytronics France augmente ses ressources internes et ses budgets de communication dans le domaine du marketing digital, et accompagne ses revendeurs spécialisés internet dans la présentation des gammes et des produits, en créant avec les sites partenaires en e-commerce des contenus valorisants pour la marque, et en augmentant la disponibilité produit envers les consommateurs, notamment en développant la présence sur les marketplaces.

Maytronics anticipe par ailleurs l'émergence de nouvelles technologies ou services peu présents dans le secteur de la piscine, notamment dans le domaine du marketing digital, et la société se structure autour de cette tendance.

### **La poursuite des plans de recrutement**

Les recrutements se poursuivront sur le site de La Ciotat (13), tant pour l'administration des ventes, le marketing et la production. Avec la croissance de ses effectifs, et servant plus de 1600 points de vente, Maytronics France engage un plan d'investissement pour améliorer ses infrastructures, ses systèmes informatiques, et son centre d'appels.

### **Le développement des grands comptes couvertures**

L'offre dorénavant complète de couvertures, avec les gammes Aqualife, Maytronics Covers, et plusieurs gammes de distributeurs permet de développer des partenariats de plus en plus étroits avec les réseaux de piscinistes ou de revendeurs.

Notamment, Maytronics France propose des méthodes bien abouties de promotion en point de vente, et une grande rapidité pour l'exécution des devis et la réalisation des commandes.

## **Le salon Piscine Global 2018**

La fin d'année 2018 sera marquée par le Salon Piscine Global de Lyon, premier salon mondial de la Piscine, et sa traditionnelle présentation bisannuelle des innovations produits pour le secteur de la Piscine.

La société mère Maytronics Ltd y dévoilera ses innovations, et MG International – Maytronics France sera chargée de déployer ces nouveaux produits et services auprès de ses réseaux de revendeurs sur la saison 2019.

## **Piscines publiques : un marché en pleine mutation**

Nous assistons à une transformation progressive du marché des piscines publiques. Cela est notamment confirmé par le rapport public annuel de la Cour des Comptes publié en février 2018 qui relève que « l'offre des piscines et centres aquatiques publics sur le territoire français répond à un modèle ancien et que leur financement devient complexe au regard de leur déficit, ce qui impose que leurs modalités d'exploitation techniques et financières soient sérieusement améliorées ». Cela est avéré en France et également dans d'autres pays où Poséidon développe son activité.

Cette situation conduit les pouvoirs publics à revoir leur modèle ou à se désengager progressivement de la construction et de l'exploitation d'équipements sportifs au profit d'entreprises privées.

Poséidon a anticipé cette évolution en adaptant progressivement son offre :

Sur le plan commercial, Poséidon travaille de plus en plus avec les acteurs privés en leur offrant des solutions « sur mesure » à même de répondre à leurs problématiques d'organisation et de gestion, En matière de financement, Poséidon propose des solutions de services sur le moyen et le long terme (location et maintenance des équipements matériels, licence et maintenance logicielle) qui peuvent se substituer à un achat par investissement.

La norme européenne 15288-2 relative à l'exploitation des piscines et actuellement en cours de révision évolue également favorablement en admettant une rationalisation de la surveillance sous certaines conditions « les systèmes de détection de noyade qui repèrent les utilisateurs en difficulté et alertent le personnel de la piscine, ne doivent pas totalement se substituer à la surveillance humaine ».

Notre objectif est désormais de pouvoir quantifier de manière factuelle la valeur ajoutée que nos solutions d'intelligence artificielle sont capables de fournir, non seulement sur le plan de la sécurité, mais également sur le plan de l'organisation et de la gestion des piscines publiques.

## 1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'arrêté du 20 mars 2017 et en application de l'article D.441-4 du Code de Commerce, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

| En €   | Article D.441 I-1° : factures reçues non réglées<br>à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |              |               |               |                  |                        | Article D.441 I-2° : factures émises non réglées<br>à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |              |               |               |                  |                        |
|--|---|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|---|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|
|  | 0 jour  | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) | 0 jour  | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
| <b>(A) Tranches de retard de Paiement</b>  |   |              |               |               |                  |                        |   |              |               |               |                  |                        |
| Nombre de factures concernées  | 222   |              |               |               |                  | 120                    | 307   |              |               |               |                  | 485                    |
| Montant total des factures concernées TTC  | 383 357 €   | 164 041 €    | 10 121 €      | 12 139 €      | 99 162 €         | 285 463 €              | 955 768 €   | 223 686 €    | 215 255 €     | 135 557 €     | 340 000 €        | 914 499 €              |
| Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice  | 3,52%   | 1,50%        | 0,09%         | 0,11%         | 0,91%            | 2,62%                  |   |              |               |               |                  |                        |
| Pourcentage du chiffre d'affaires total TTC de l'exercice  |   |              |               |               |                  |                        | 2,15%   | 0,50%        | 0,48%         | 0,30%         | 0,76%            | 2,05%                  |
| <b>(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et des créances litigieuses</b>  |   |              |               |               |                  |                        |   |              |               |               |                  |                        |
| Nombre de factures exclues   |   |              |               |               |                  | 1                      |   |              | 1             |               | 54               | 55                     |
| Montant total des factures exclues   |   |              |               |               |                  | 31 107 €               |   |              | 1 413 €       |               | 46 368 €         | 47 781 €               |
| <b>(C) Délais de paiement de référence utilisés contractuel ou légaux - article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de Commerce</b> |   |              |               |               |                  |                        |   |              |               |               |                  |                        |
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement   | Délais Légaux   |              |               |               |                  |                        | Délais légaux   |              |               |               |                  |                        |

Les dettes fournisseurs envers les autres sociétés du groupe font l'objet de délais de règlement spécifiques et représentent au 31 décembre 2017 un montant de 4.218 k€ contre 4.707 k€ à fin 2016.

Les créances clients envers les autres sociétés du groupe en activité font l'objet de délais de règlement spécifiques et représentent au 31 décembre 2017 un montant de 276 k€.

Les créances clients envers les filiales de MG international en cours de liquidation (MG Iberica et MG Brazil) et les créances clients inter compagnies dépréciées s'élèvent à 760 k€ au 31 décembre 2017.

## 1.6 Analyse de l'évolution des affaires - Information financière et non financière

Conformément à l'article L225-100-1 du Code commerce, nous devons notamment vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

**A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment aux paragraphes 1.1 à 1.5 et II.**

## 1.7 Activités polluantes ou à risque

Néant.

## 1.8 Recherche et développement

Le groupe se situe sur un marché en perpétuelle évolution, nécessitant un fort investissement en matière de « recherche et développement ». Sur l'activité sécurité des piscines collectives (Poséidon) la société consacre chaque année près de 11% de son chiffre d'affaires aux dépenses de R&D.

Au titre de l'exercice 2017 les activités de recherche et développement ont permis la poursuite ou la réalisation de différents projets :

- Couvertures : en 2016 MG International a présenté une nouvelle gamme de couvertures sous la dénomination de 'Maytronics Covers'. Ces couvertures intègrent à la fois les besoins en esthétique des architectes et les contraintes des constructeurs de piscine, avec notamment la solution 'Creative Cover', qui s'illustre par l'aspect visuel du produit fini, mais aussi par l'ingéniosité de montage, qui simplifie l'installation.  
Cette gamme de couverture a été introduite par étapes successives au courant de l'exercice 2017. Le département R&D couvertures réalise l'adaptation des modules de communication et de télécommande issus du portefeuille de solutions existantes pour les robots Dolphin.
- Traitement de l'eau : MG International a réalisé le plan de qualification pour la commercialisation d'un électrolyseur de sel, conçu en co-design avec un partenaire industriel, et mis sur le marché au milieu de l'année 2017.
- Poséidon : Au cours de l'exercice 2017, les équipes R&D de l'activité piscines collectives ont travaillé sur la mise au point d'un nouveau détecteur multispectral permettant un bond technologique dans le champ d'application de la détection des noyades en piscines publiques, et ont entrepris des investigations dans le domaine du « machine learning » sur la base des données acquises sur près de 280 configurations différentes de bassins. Parallèlement, les équipes R&D hardware et software ont travaillé sur l'optimisation des configurations matérielles et logicielles pour les bassins de plus de 1000 m<sup>2</sup> et sur l'amélioration des configurations destinées aux bassins inox.

Le crédit d'impôt recherche inscrit dans les comptes de la Société au 31 décembre 2017 s'élève ainsi à 125 k€.

## 1.9 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, que la Société, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers outre ceux soulevés aux paragraphes 1.1 à 1.4 ci-avant.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2017, le 1er, les 5 premiers et les 10 premiers clients ont représenté respectivement 6%, 23% et 32% du chiffre d'affaires total.

## II. Examen des comptes et résultats de l'exercice 2017 - Proposition d'affectation du résultat 2017

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la société MG International au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

### 2.1 Examen des comptes et résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017

#### 2.1.1 Compte de résultat

La S.A. MG International affiche un chiffre d'affaires de 36.498 k€ pour l'exercice 2017 contre 29.564 k€ en 2016 soit une augmentation de 23%.

Les consommations de l'exercice s'élèvent à 23.741 k€ en augmentation de 26% par rapport à 2016 (18.835 k€), pour une marge brute de 12.757 k€ contre 10.728 k€ en 2016.

Le taux de marge brute est ainsi en légère diminution à 35,0% contre 36,3% en 2016.

Les charges d'exploitation courantes progressent de 11% à 10.676 k€ marquées par :

- une augmentation importante (19%) des charges de personnel qui s'élèvent à 5.263 k€ pour l'exercice 2017 (contre 4.417 k€ pour 2016), étant précisé que l'effectif de la société est passé de 64 personnes à fin 2016 à 75 personnes à fin 2017 ;
- les impôts et taxes (hors IS) qui augmentent pour leur part de 47%, et
- les autres achats et charges externes qui augmentent de 2% pour atteindre 5.102 k€ au 31 décembre 2017.

Globalement l'augmentation des charges d'exploitation courantes hors consommations et avant dotations reste maîtrisée puisque celles-ci représentent 29% du chiffre d'affaires en 2017 contre 33% en 2016.

Les dotations d'exploitation nettes des reprises s'élèvent à 657 k€ en 2017 (615 k€ en 2016) essentiellement composées des amortissements relatifs au nouvel outil de production et aux différents réaménagements opérés dans l'usine.

Les autres produits d'exploitation nets des autres charges d'exploitation sont quasi nuls en 2017 contre un gain de 127 k€ en 2016. Cette variation est essentiellement consécutive à l'indemnité d'assurance perçue suite à un sinistre intervenu courant 2016.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en forte augmentation constituant un bénéfice d'exploitation de 1.423 k€ contre un bénéfice de 596 k€ en 2016.

Le résultat financier de l'exercice est une perte de - 146 k€ (contre - 67 k€ pour 2016), principalement composé de la charge d'intérêts sur la dette à long-terme et l'emprunt bancaire moyen-terme contracté courant 2017 et des variations de change.

Le résultat exceptionnel, perte de - 3 k€ (contre - 47 € pour 2016), n'appelle pas de commentaire particulier.

Le poste impôt sur les sociétés correspond au produit d'impôt relatif au crédit d'impôt recherche pour 125 k€ et à l'impôt sur les bénéfices pour - 52 k€.

**L'exercice 2017 se solde ainsi par un bénéfice net de 1.348 k€ en forte progression par rapport à 2016 où il s'établissait à 590 k€.**

## 2.1.2 Bilan

### Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 8.261 k€, contre 8.274 k€ pour l'exercice 2016.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 942 k€ contre 887 k€ pour l'exercice 2016.

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2017 à la somme nette de 232 k€ contre 187 k€ pour l'exercice 2016.

Le total de l'actif immobilisé s'élève donc à la somme nette de 9.435 k€ au 31 décembre 2017. Il s'élevait à 9.347 k€ au 31 décembre 2016.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 14.527 k€ (contre 9.363 k€ en 2016), comprenant principalement :

- des stocks de matières premières pour 1.838 k€ (contre 1.476 k€ pour 2016) et des stocks de produits finis et marchandises pour 6.915 k€ (contre 2.043 k€ pour 2016) ;
- des créances clients et comptes rattachés pour 2.312 k€ (contre 2.476 k€ pour 2016) ;

- des créances fiscales pour 1.138 k€ (contre 1.282 k€ pour 2016) ;
- une trésorerie de 2.126 k€ (comprenant elle-même : des valeurs mobilières de placement pour 466 € et des disponibilités pour 2.126 k€) contre 1.995 k€ pour 2016 ;
- des charges constatées d'avance pour 85k€.

## **Passif**

Le capital social demeure fixé à 430.004 € et la réserve légale est demeurée inchangée à 24.580 €.

Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est également resté inchangé à 15.621.153 € au 31 décembre 2017.

Le compte de report à nouveau est débiteur à hauteur de -10.327.005 € au 31 décembre 2017.

Avec un résultat positif de 1.348.044 €, et compte tenu d'autres réserves et de provisions réglementées, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 7.426 k€ au 31 décembre 2017 contre 6.078 k€ au 31 décembre 2016.

Les provisions pour risque sont passées de 228 k€ au 31 décembre 2016 à 336 k€ au 31 décembre 2017. Les provisions pour charges s'établissent à 302 k€, contre 268 k€ pour 2016.

Le poste Dettes s'élève à la somme totale de 15.696 k€ (contre 11.924 k€ pour l'exercice précédent).

L'endettement financier (hors prise en compte de la trésorerie disponible) s'élève à 7.772 k€ contre 4.203 k€ pour 2016. Il est principalement composé de la dette senior envers Maytronics pour un montant de 3.958 k€ en principal et 38 K€ d'intérêts courus, d'un emprunt moyen-terme pour un montant de 1.774 k€ souscrit le 10 mai 2017 sur 5 ans, au taux fixe de 1,45% l'an et d'un crédit court-terme à hauteur de 2.000 k€ souscrit en fin d'exercice.

Le ratio Endettement net / Fonds propres (gearing) s'élève à 76% au 31 décembre 2017. Il s'élevait à 36% au 31 décembre 2016.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 5.200 k€ au 31 décembre 2017 (contre 5.789 k€ pour 2016), dont 4,2 m€ dus à Maytronics Ltd, actionnaire majoritaire.

Les dettes sociales et fiscales s'élèvent à 1.544 k€ contre 1.045 k€ pour 2016

Les autres dettes, enfin, s'établissent à 1.130 k€ contre 853 k€ pour 2016.

Le total du bilan au 31 décembre 2017 ressort donc à la somme de 24.046.791 €, contre 18.807.888 € au 31 décembre 2016.

*Pour plus d'information, le Conseil vous invite à vous référer à l'annexe des comptes sociaux, jointe au rapport des commissaires aux comptes.*

## **2.2 Société contrôlées - Prises de participations ou de contrôle – Succursales existantes**

**2.2.1** Les fermetures entreprises en 2008 et 2009 des sociétés MG Iberica (Espagne) et MG Brazil (Brésil), sont toujours en cours à la clôture de l'exercice 2017. Pour mémoire les comptes de ces filiales sont établis en valeur liquidative et les actifs comptabilisés au sein de MG International relativement à ses filiales sont enregistrés à leur valeur recouvrable.

La Société contrôle les sociétés suivantes :

- Poséidon Technologies Inc. (Etats-Unis d'Amérique), détenue à 100% par MG International, dont les activités sont décrites à la section I du présent rapport. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires HT de 546 k€ et un résultat net de 67 k€.

- MG Iberica (Espagne), sans activité.
- MG Brazil (Brésil), sans activité.

**2.2.2** Aucune prise de participation ou de contrôle dans des sociétés n'est intervenue au cours de l'exercice 2017.

**2.2.3** Conformément à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, il est fait mention des succursales existantes de la Société :

- Succursale située 3 rue Nationale, 92100 Boulogne-Billancourt (Siret : 441 743 002 00046 RCS NANTERRE).

**2.2.4** Informations sur les participations croisées – Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régularisation desdites participations : néant

## **2.3 Résultats financiers du Groupe MG international au 31 décembre 2017**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, MG International S.A. ne produit plus de comptes consolidés.

En effet, la société bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils fixés à l'article R.233-16 du Code de commerce.

Il est rappelé que les comptes de MG International et ses filiales sont consolidés au sein du groupe constitué par Maytronics Ltd.

## **2.4 Charges fiscalement non déductibles**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comptabilisent 35.757 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **2.5 Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 1.348.044 €.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Report à nouveau ».

Le poste « Report à nouveau » passerait ainsi de :

|  |                    |
|--|--------------------|
| - Report à nouveau avant affectation du résultat | - 10.327.005 €     |
| - Résultat de l'exercice 2017                    | <u>1.348.044 €</u> |
| - Solde du Report à nouveau après affectation    | - 8.978.961 €      |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :



| Au titre de l'exercice | Revenus éligibles à la réfaction |                           | Revenus non éligibles à la réfaction |
|------------------------|----------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
|                        | Dividendes                       | Autres revenus distribués |                                      |
| 2014 (12/2014)         | Néant                            | -                         | -                                    |
| 2015 (12/2015)         | Néant                            | -                         | -                                    |
| 2016 (12/2016)         | Néant                            | -                         | -                                    |

## 2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### III. Opérations sur le capital

Aucune opération sur le capital de la Société n'a été réalisée au cours de l'exercice 2017.

### IV. Commissaires aux comptes

Nos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

Nous vous précisons que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant ont été renouvelés par l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2013 pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

### V. Renseignements relatifs à la composition du capital social, à la répartition du capital et à l'autocontrôle

#### 5.1 Composition du capital social

Au cours de l'exercice 2017, le capital social est demeuré inchangé. Il s'élève à 430.003,90 euros et est composé de 4.300.039 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune représentant 7.264.031 droits de vote.

#### 5.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L233-7 et L233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtième, du cinquième, du

quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

|   | Nombre d'actions | % capital | % droits de vote |
|---|------------------|-----------|------------------|
| Maytronics Limited<br><i>société de droit<br/>israélien dont le siège<br/>social est situé à<br/>Kibbutz Yizre'el, Israël</i> | 3.014.340        | 70,10%    | 81,87%           |

### 5.3 Autocontrôle

La Société ne détient aucune action en autocontrôle.

### 5.4 Participation des salariés au capital

#### 5.4.1 Participation des salariés via un PEE

Au 31 décembre 2017, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

Les salariés de la Société ne détiennent aucune action au nominatif à l'exception de M. Chareyron, administrateur.

#### 5.4.2 Options de souscription/d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du code de commerce, votre Conseil vous informe qu'aucune option de souscription et d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice 2017.

#### 5.4.3 Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L225-197-4 du code de commerce, votre Conseil vous informe qu'il n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2017.

## VI. Programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos.

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions au cours de l'exercice 2017 dans le cadre des articles L. 225-208, L. 225-209, L. 225-209-2, L. 228-12 et L. 228-12-1 du Code de Commerce.

## VII. Evolution du titre – Risque de variation de cours

L'année a débuté au cours de 1,57 euros puis n'a cessé de progresser sur le premier semestre pour atteindre 1,80 euros à fin juin 2017. Après une légère baisse en juillet, la cotation a de nouveau progressé sur le second semestre, évoluant dans une fourchette comprise entre 1,60 et 3,62 euros pour terminer l'année à 3,04 euros représentant une capitalisation boursière d'environ 13,07 millions d'euros.

Depuis le début de l'année 2018 le titre évolue entre 2,92 et 3,46 euros.

Il est à noter que depuis le mois de février 2014 la cotation du titre s'effectue au fixing et plus en continu du fait du faible volume de transactions enregistré.

Cotation du titre MG International sur *Euronext Growth*.

Code valeur : ISIN FR0010204453

## **VIII. Etat récapitulatif des opérations des dirigeants et personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la société réalisées au cours de l'exercice écoulé**

A l'exception de l'opération figurant ci-dessous, aucun dirigeant ou personne mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier n'a procédé à des opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange d'actions de la Société pour un montant cumulé supérieur à 20.000 euros.

Le nombre d'actions détenues dans le capital de la société MG International par Maytronics Ltd., membre du Conseil d'administration de la Société et actionnaire, est passé courant 2017, de 2 996 440 actions (soit 69,68% du capital et 81,63 % des droits de vote) à 3 014 340 actions (soit 70,10% du capital et 81,87 % des droits de vote).

## **IX. Prêts à moins de 2 ans consentis par la Société à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (art. L. 511-6 3 bis al. 2 et art. R.511-2-1-1 et s. du Code monétaire et financier)**

Néant

## **X. Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

### **10.1 Modalités d'exercice de la Direction générale**

Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, le Conseil d'administration de la Société a opté pour une distinction entre les fonctions de Président et de Directeur général.

La présidence est assurée par Monsieur Eyal Tryber depuis le Conseil d'Administration du 2 mars 2016, pour la durée de son mandat d'administrateur.

La direction générale est assumée par Monsieur Vincent Quéré nommé par le Conseil d'administration du 26 juin 2012 puis confirmé dans ces fonctions par le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> octobre 2012.

Lors du Conseil d'administration du 2 mars 2016, il a été décidé du maintien de la distinction entre les fonctions de Président du Conseil d'administration et les fonctions de Directeur général, de sorte que Monsieur Vincent Quéré est demeuré le Directeur général de la Société.

Il est également souligné que la durée des fonctions du Président correspond à la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à tenir en 2018.

En conséquence, et comme précisé ci-après, les fonctions de Président de Monsieur Eyal Tryber arrivent à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée générale.

Un Conseil d'administration sera appelé à se tenir après la prochaine Assemblée générale afin de statuer sur le renouvellement des fonctions de M. Tryber en qualité de Président du Conseil d'administration, et sur le cumul ou la distinction desdites fonctions avec celles de Directeur général.

## **10.2 Mandat des administrateurs – Fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société**

Nous vous rappelons que le conseil d'administration de la Société est actuellement composé de quatre membres à savoir :

- **Monsieur Eyal Tryber** nommé par l'AGO du 26 juin 2012 pour une durée de six années ; en conséquence son mandat arrive à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.

A ce titre, il vous est proposé de bien vouloir renouveler le mandat de Monsieur Eyal Tryber en qualité de membre du Conseil d'administration de la Société pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- **Monsieur Olivier Chareyron** nommé par l'AGE du 18 mars 2005 renouvelé pour une durée de six années par l'AGO du 30 juin 2011 puis renouvelé pour une durée de six exercices par l'AGO du 27 juin 2017.
- **La société Maytronics Ltd**, société de droit Israélien, représentée par Monsieur Menahem Maymon, nommé administrateur par l'Assemblée Générale du 24 avril 2008, mandat renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'AGO du 6 juin 2014.
- **Monsieur Sharon Goldenberg** coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 mars 2016 en remplacement de Yuval Beerli (démissionnaire avec effet au 2 mars 2016), cooptation ratifiée par l'AGO du 20 juin 2016 pour la durée du mandat restant à effectuer, soit pour une durée d'un an. Mandat renouvelé pour une durée de six exercices par l'AGO du 27 juin 2017.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

M. Eyal Tryber est par ailleurs :

- CEO de Maytronics Ltd
- Chairman de Maytronics US
- Chairman de Maytronics Australia

M. Menahem Maymon est par ailleurs :

- Administrateur de Maytronics US
- Administrateur de Maytronics Australia

M. Sharon Goldenberg est par ailleurs :

- Administrateur de Maytronics US
- Administrateur de Maytronics Australia

M. Vincent Quéré est par ailleurs :

- Président et CEO de Poseidon Technologies Inc.

M. Chareyron n'exerce aucun autre mandat.

M. Olivier Chareyron est titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée depuis le 2 février 2004 en qualité de Directeur Recherche et Développement ; ce contrat est maintenu avec sa rémunération propre. L'Assemblée générale avait constaté que ce contrat correspondait bien à un emploi effectif conformément à l'article L 225-22 al 1 du Code de Commerce.

## **10.3 Conventions**

### **10.3.1 Conventions réglementées**

Par convention en date du 19 mars 2018, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de remboursement de la dette senior due à Maytronics Ltd par la Société de telle sorte que la créance demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2019 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2021.

Ce nouveau report vise à préserver la trésorerie de la société permettant ainsi de financer d'une part l'augmentation du besoin en fond de roulement lié à la croissance de l'activité et d'autre part les investissements prévus en 2018.

Nous vous signalons que les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions du Code de commerce, visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et des exercices antérieurs, font l'objet d'un rapport que le Commissaire aux comptes vous soumet.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 19 mars 2018, étant précisé que le Conseil d'administration avait autorisé une convention ayant le même objet le 14 mars 2017.

### **10.3.2 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale**

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des administrateurs et/ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

## 10.4 Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital est présentée dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

| Date de l'assemblée générale des actionnaires | Objet de la délégation  | Date d'expiration | Date et modalités d'utilisation par le Conseil d'Administration |
|---|---|-------------------|---|
| 27 juin 2017                                  | Délégation de compétence au conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pour un montant nominal maximum de 600.000 € ou à l'attribution d'un titre de créance pour un montant nominal maximum de 600.000 € avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. | 27 août 2019      | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation    |
| 20 juin 2016                                  | Délégation de compétence au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés en vertu des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 du Code du travail – Suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés.   | 20 août 2018      | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation    |
| 20 juin 2016                                  | Délégation de pouvoirs au conseil d'administration pour une durée de 38 mois en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la Société ou à certaines catégories d'entre eux dans la limite de 10% du capital social.  | 20 août 2019      | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation    |
| 20 juin 2016                                  | Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration pour une durée de 38 mois en vue de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans la limite du tiers du capital social.                      | 20 août 2019      | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation    |

Le Conseil d'administration,

## Annexe 1

### Tableau relatif aux résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (art. R225-102 du Code de commerce)

|   | 31/12/2017<br>12 mois | 31/12/2016<br>12 mois | 31/12/2015<br>12 mois | 31/12/2014<br>12 mois | 31/12/2013<br>12 mois |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Capital social  | 430 004               | 430 004               | 430 004               | 430 004               | 430 004               |
| Nombre d'actions  | 4 300 039             | 4 300 039             | 4 300 039             | 4 300 039             | 4 300 039             |
| <b>Résultat global des opérations effectives (en K€)</b>                                  |                       |                       |                       |                       |                       |
| Chiffre d'affaires HT   | 36 498                | 29 564                | 23 859                | 20 228                | 19 206                |
| Bénéfice avant impôt, amortissement et provisions   | 1 932                 | 1 136                 | 949                   | -7 595                | 361                   |
| Impôts sur les bénéfices (*)  | -74                   | -109                  | -177                  | -180                  | -195                  |
| Bénéfice après impôt, amortissement et provisions   | 1348                  | 590                   | 446                   | 403                   | 403                   |
| Montant des bénéfices distribués  | 0                     | 0                     | 0                     | 0                     | 0                     |
| <i>(*) les impôts négatifs correspondent au crédit d'impôt recherche et au carry-back</i> |                       |                       |                       |                       |                       |
| <b>Résultat des opérations, réduit à une seule action (en € par action)</b>               |                       |                       |                       |                       |                       |
| Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provisions                              | 0,47                  | 0,29                  | 0,26                  | -1,72                 | 0,13                  |
| Bénéfice après impôt, amortissement et provisions   | 0,31                  | 0,14                  | 0,10                  | 0,09                  | 0,09                  |
| Dividende net versé à chaque action   | 0,00                  | 0,00                  | 0,00                  | 0,00                  | 0,00                  |
| <b>Personnel (**)</b>   |                       |                       |                       |                       |                       |
| Nombre de salariés  | 75                    | 64                    | 61                    | 54                    | 50                    |
| Montant de la masse salariale   | 3 588                 | 2 958                 | 2 626                 | 2 350                 | 2 289                 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux                                 | 1 437                 | 1 220                 | 1 158                 | 1 024                 | 984                   |
| <i>(**) hors personnel temporaire et mandataires sociaux non salariés</i>                 |                       |                       |                       |                       |                       |

**MG International**  
Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit





## MG International

Exercice clos le 31 décembre 2017

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société MG International,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MG International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- ▶ les sections II et III ainsi que les notes 8 et 9 de la section V de l'annexe détaillant la dette de votre société à l'égard de la société Maytronics Ltd et précisant que l'échéancier de cette dette a été modifié en date du 19 mars 2018 ;
- ▶ le point exposé dans le paragraphe « 1. Changement de méthode » de la section « IV. Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couvertures.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Principes, règles et méthodes comptables

Le paragraphe IV.3 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés.

Le paragraphe IV.5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels présente les méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

#### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

#### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

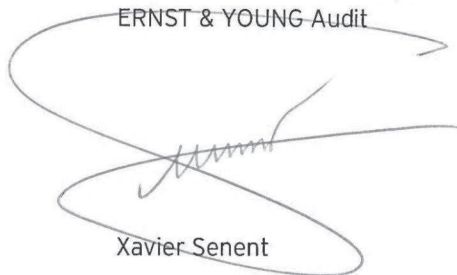
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 20 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG-Audit



Xavier Senent

**MG International**

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2017

**MG INTERNATIONAL**

ZI Athélia II – 34, Avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat Cedex

## Sommaire

|      |  |    |
|------|--|----|
| I.   | Etats Financiers   | 3  |
| II.  | Faits majeurs de l'exercice                                    | 7  |
| III. | Evènements post-clôture  | 7  |
| IV.  | Principes, règles et méthodes comptables                       | 8  |
| 1.   | Changement de méthode  | 8  |
| 2.   | Immobilisations incorporelles                                  | 8  |
| 3.   | Affectation des malis techniques                               | 8  |
| 4.   | Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels            | 9  |
| 5.   | Immobilisations corporelles                                    | 9  |
| 6.   | Immobilisations financières                                    | 9  |
| 7.   | Stocks   | 10 |
| 8.   | Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux | 10 |
| 9.   | Créances sur l'Etat, Impôt sur les sociétés                    | 10 |
| 10.  | Autres créances  | 10 |
| 11.  | Valeurs mobilières de placement                                | 10 |
| 12.  | Ecart de conversion  | 10 |
| 13.  | Provisions réglementées  | 10 |
| 14.  | Provisions pour risques et charges                             | 11 |
| 15.  | Produits constatés d'avance                                    | 11 |
| V.   | Informations détaillées Actif – Passif                         | 11 |
| VI.  | Filiales et Participations                                     | 20 |
| VII. | Complément d'informations                                      | 22 |
| 1.   | Autres engagements financiers - Engagements donnés             | 22 |
| 2.   | Engagement pour départ à la retraite                           | 22 |
| 3.   | Répartition des effectifs                                      | 22 |
| 4.   | Rémunération des organes de direction                          | 23 |
| 5.   | Honoraires des Commissaires aux Comptes                        | 23 |
| 6.   | Consolidation  | 23 |

## I. Etats Financiers

### BILAN ACTIF

| En €.                                      |                | 31/12/2017        |                                 |                   | 31/12/2016        |
|--|----------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|
|  |                | Montant Brut      | Amortissements et dépréciations | Montant net       | Montant net       |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                    |                |                   |                                 |                   |                   |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>       |                |                   |                                 |                   |                   |
|  | <b>Note 1</b>  |                   |                                 |                   |                   |
| Frais d'établissement                      |                | 229 056           | 229 056                         | 0                 | 0                 |
| Fonds Commercial                           |                | 19 787 001        | 12 089 915                      | 7 697 086         | 7 697 086         |
| Autres immob. Incorpor., avances et acptes |                | 3 565 063         | 3 031 900                       | 533 164           | 577 587           |
| Immos en cours                             |                | 31 500            |                                 | 31 500            | 0                 |
| <b>Immobilisations corporelles</b>         |                |                   |                                 |                   |                   |
|  | <b>Note 2</b>  |                   |                                 |                   |                   |
| Terrains                                   |                | 0                 |                                 | 0                 | 0                 |
| Constructions                              |                | 497 679           | 217 428                         | 280 251           | 124 106           |
| Installations tech., matériels, outillage  |                | 2 034 254         | 1 533 510                       | 500 744           | 601 334           |
| Autres immob. corporelles                  |                | 610 645           | 487 060                         | 123 586           | 160 759           |
| Immos en cours                             |                | 36 682            |                                 | 36 682            | 0                 |
| <b>Immobilisations financières</b>         |                |                   |                                 |                   |                   |
|  | <b>Note 3</b>  |                   |                                 |                   |                   |
| Participations et créances rattachées      |                | 177 707           | 177 707                         | 0                 | 0                 |
| Autres immobilisations financières         |                | 232 045           | 0                               | 232 045           | 186 569           |
| <b>Total</b>                               |                | <b>27 201 633</b> | <b>17 766 574</b>               | <b>9 435 058</b>  | <b>9 347 443</b>  |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                     |                |                   |                                 |                   |                   |
| <b>Stocks</b>                              |                |                   |                                 |                   |                   |
|  | <b>Note 4</b>  |                   |                                 |                   |                   |
| Matières 1ères, approvisionnements         |                | 1 923 327         | 85 034                          | 1 838 293         | 1 475 905         |
| En-cours de production                     |                | 0                 | 0                               | 0                 | 0                 |
| Produits finis et marchandises             |                | 6 915 503         | 0                               | 6 915 503         | 2 042 799         |
| <b>Créances</b>                            |                |                   |                                 |                   |                   |
| Avances et acomptes versés                 |                | 31 280            |                                 | 31 280            | 0                 |
| Clients et comptes rattachés               |                | 3 167 957         | 856 126                         | 2 311 831         | 2 475 581         |
| Personnel                                  |                | 42 611            |                                 | 42 611            | 40 637            |
| Créances fiscales                          |                | 1 137 720         |                                 | 1 137 720         | 1 281 513         |
| Autres créances                            |                | 732 743           | 609 004                         | 123 740           | 52 034            |
| <b>Autres</b>                              |                |                   |                                 |                   |                   |
| VMP  |                | 466               |                                 | 466               | 466               |
| Disponibilités                             |                | 2 125 726         |                                 | 2 125 726         | 1 994 204         |
| <b>Total</b>                               |                | <b>16 077 333</b> | <b>1 550 164</b>                | <b>14 527 169</b> | <b>9 363 140</b>  |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>           |                |                   |                                 |                   |                   |
|  | <b>Note 11</b> |                   |                                 |                   |                   |
| Charges constatées d'avance                |                | 84 563            | 0                               | 84 563            | 97 305            |
| Ecarts de conversion actif                 |                | 0                 | 0                               | 0                 | 0                 |
| <b>Total</b>                               |                | <b>84 563</b>     | <b>0</b>                        | <b>84 563</b>     | <b>97 305</b>     |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                         |                | <b>43 363 529</b> | <b>19 316 739</b>               | <b>24 046 791</b> | <b>18 807 888</b> |

## BILAN PASSIF

| En €.  |                | 31/12/2017        | 31/12/2016        |
|--|----------------|-------------------|-------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                        |                |                   |                   |
|  | <b>Note 6</b>  |                   |                   |
| Capital social                                 |                | 430 004           | 430 004           |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport         |                | 15 621 153        | 15 621 153        |
| Ecarts de réévaluation                         |                |                   |                   |
| Réserve légale                                 |                | 24 580            | 24 580            |
| Réserves règlementées                          |                |                   |                   |
| Autres réserves                                |                | 270 144           | 270 144           |
| Report à nouveau                               |                | -10 327 005       | -10 917 497       |
| Résultat de l'exercice                         |                | 1 348 044         | 590 493           |
| Subvention d'investissement                    |                | 0                 | 0                 |
| Provisions réglementées                        |                | 59 275            | 59 275            |
| <b>Total</b>                                   |                | <b>7 426 195</b>  | <b>6 078 151</b>  |
| <b>AUTRES FONDS PROPRES</b>                    |                |                   |                   |
| Produits des émissions de titres participatifs |                | 0                 | 0                 |
| Avances conditionnées                          |                | 0                 | 554               |
| <b>Total</b>                                   |                | <b>0</b>          | <b>554</b>        |
| <b>PROVISIONS</b>                              |                |                   |                   |
|  | <b>Note 7</b>  |                   |                   |
| Provisions pour risques                        |                | 335 771           | 227 856           |
| Provisions pour charges                        |                | 302 068           | 267 966           |
| <b>Total</b>                                   |                | <b>637 840</b>    | <b>495 823</b>    |
| <b>DETTES</b>                                  |                |                   |                   |
|  | <b>Note 8</b>  |                   |                   |
| Autres emprunts                                |                | 5 771 693         | 4 203 201         |
| Découverts, concours bancaires courants        |                | 2 000 000         | 0                 |
| Associés et dettes financières diverses        |                | 0                 | 0                 |
| Avances et acomptes reçus s/ commandes         |                | 50 554            | 33 867            |
| Dettes fournisseurs                            |                | 5 200 031         | 5 788 926         |
| Dettes sociales                                |                | 1 320 214         | 940 066           |
| Dettes fiscales                                |                | 224 143           | 105 018           |
| Autres dettes                                  |                | 1 129 535         | 853 317           |
| <b>Total</b>                                   |                | <b>15 696 169</b> | <b>11 924 396</b> |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>               |                |                   |                   |
|  | <b>Note 11</b> |                   |                   |
| Produits constatés d'avance                    |                | 286 586           | 308 964           |
| Ecarts de conversion passif                    |                |                   |                   |
| <b>Total</b>                                   |                | <b>286 586</b>    | <b>308 964</b>    |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                            |                | <b>24 046 791</b> | <b>18 807 888</b> |



COMPTE DE RESULTAT

| En €.                |  | 2017              |             | 2016              |             | Variation        |             |
|----------------------|--|-------------------|-------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|
|                      |  | 12 mois           | % CA        | 12 mois           | % CA        | Euros            | %           |
| <b>PRODUITS</b>      |  |                   |             |                   |             |                  |             |
|                      | Vente de marchandises                      | 34 326 963        |             | 27 632 386        |             | 6 694 577        | 24%         |
|                      | Prestation de services                     | 2 171 198         |             | 1 931 246         |             | 239 952          | 12%         |
|                      | <b>Chiffre d'affaires</b>                  | <b>36 498 161</b> | <b>100%</b> | <b>29 563 633</b> | <b>100%</b> | <b>6 934 529</b> | <b>23%</b>  |
|                      | Subventions d'exploitation                 | 0                 |             | 0                 |             | 0                |             |
|                      | Reprise de provisions                      | 104 718           |             | 160 361           |             | -55 643          | -35%        |
|                      | Autres produits                            | 107 950           |             | 270 688           |             | -162 739         | -60%        |
|                      | <b>Autres produits d'exploitation</b>      | <b>212 668</b>    | <b>1%</b>   | <b>431 049</b>    | <b>1%</b>   | <b>-218 381</b>  | <b>-51%</b> |
| <b>CONSOMMATIONS</b> |  |                   |             |                   |             |                  |             |
|                      | Achats de marchandises                     | 23 916 409        |             | 15 723 682        |             | 8 192 727        | 52%         |
|                      | Achats de matières 1ères et autres appros. | 5 067 799         |             | 4 088 252         |             | 979 547          | 24%         |
|                      | Variation de stock (mat. et march.)        | -5 243 594        |             | -976 552          |             | -4 267 043       | 437%        |
|                      | <b>Achats et variations de stocks</b>      | <b>23 740 614</b> | <b>65%</b>  | <b>18 835 382</b> | <b>64%</b>  | <b>4 905 232</b> | <b>26%</b>  |
| <b>CHARGES</b>       |  |                   |             |                   |             |                  |             |
|                      | Autres achats et charges externes          | 5 102 489         |             | 5 015 793         |             | 86 696           | 2%          |
|                      | Impôts et taxes                            | 310 468           |             | 210 982           |             | 99 486           | 47%         |
|                      | Salaires et traitements                    | 3 757 591         |             | 3 128 700         |             | 628 891          | 20%         |
|                      | Charges sociales                           | 1 505 379         |             | 1 288 128         |             | 217 251          | 17%         |
|                      | Dot. aux amortissements et provisions      | 762 652           |             | 775 888           |             | -13 236          | -2%         |
|                      | Autres charges                             | 108 089           |             | 143 804           |             | -35 715          | -25%        |
|                      | <b>Autres charges d'exploitation</b>       | <b>11 546 668</b> | <b>32%</b>  | <b>10 563 295</b> | <b>36%</b>  | <b>983 373</b>   | <b>9%</b>   |
|                      | <b>Résultat d'exploitation</b>             | <b>1 423 547</b>  | <b>4%</b>   | <b>596 005</b>    | <b>2%</b>   | <b>827 542</b>   | <b>139%</b> |
|                      | Produits financiers                        | 18 459            |             | 84 605            |             | -66 146          | -78%        |
|                      | Charges financières                        | 164 529           |             | 152 226           |             | 12 303           | 8%          |
|                      | <b>Résultat financier</b>                  | <b>-146 070</b>   | <b>0%</b>   | <b>-67 621</b>    | <b>0%</b>   | <b>-78 449</b>   | <b>116%</b> |
|                      | <b>Résultat courant</b>                    | <b>1 277 477</b>  | <b>4%</b>   | <b>528 384</b>    | <b>2%</b>   | <b>749 093</b>   | <b>142%</b> |
|                      | Produits exceptionnels                     | 24 267            |             | 42 150            |             | -17 883          | -42%        |
|                      | Charges exceptionnelles                    | 27 396            |             | 88 983            |             | -61 586          | -69%        |
|                      | <b>Résultat exceptionnel</b>               | <b>-3 130</b>     | <b>0%</b>   | <b>-46 833</b>    | <b>0%</b>   | <b>43 703</b>    | <b>-93%</b> |
|                      | Participation des salariés                 | 0                 |             | 0                 |             | 0                |             |
|                      | Impôt sur les bénéfices                    | -73 697           |             | -108 942          |             | 35 245           | -32%        |
|                      | <b>Résultat de l'exercice</b>              | <b>1 348 044</b>  | <b>4%</b>   | <b>590 493</b>    | <b>2%</b>   | <b>757 551</b>   | <b>128%</b> |

| Tableau des flux de trésorerie (en k€)   | 2017          | 2016        |
|--|---------------|-------------|
| <b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>  |               |             |
| Résultat net   | 1 348         | 590         |
| <i>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i> |               |             |
| Amortissements, dépréciations et provisions  | 591           | 629         |
| Plus-values de cession, nettes d'impôt   |               |             |
| Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité                            | -5 091        | -1 558      |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>                                    | <b>-3 152</b> | <b>-338</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>                         |               |             |
| Acquisitions d'immobilisations   | -491          | -386        |
| Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt   |               | 10          |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                      | <b>-491</b>   | <b>-376</b> |
| <b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>                           |               |             |
| Dividendes versés aux actionnaires   |               |             |
| Augmentation de capital en numéraire   |               |             |
| Souscription de lignes de crédit court-terme   | 2 000         |             |
| Souscription d'emprunts  | 2 000         |             |
| Remboursements d'emprunts  | -226          | -51         |
| Prêt aux sociétés liées  |               |             |
| Reclassement en trésorerie des cautions pour engagement                                |               |             |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                        | <b>3 774</b>  | <b>-51</b>  |
| <b>Variation de trésorerie</b>   | <b>131</b>    | <b>-765</b> |
| Trésorerie d'ouverture   | 1 995         | 2 759       |
| Trésorerie de clôture  | 2 126         | 1 995       |

## **II. Faits majeurs de l'exercice**

### **Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd**

Par convention en date du 14 mars 2017, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de telle sorte que la créance de Maytronics sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2018 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2020.

### **Souscription d'un prêt bancaire**

En date du 10 mai 2017, la société a souscrit un prêt bancaire pour un montant de 2.000.000 euros sur 5 ans. Ce prêt portera intérêts au taux fixe de 1,45% l'an.

## **III. Evènements post-clôture**

### **Modification de l'échéancier de la dette de la Société vis-à-vis de Maytronics Ltd**

Par convention en date du 19 mars 2018, Maytronics Ltd et la Société ont convenu de reporter d'une année les échéances de telle sorte que la créance de Maytronics sur la Société demeure remboursable en 11 échéances dont la première d'un montant de 114.318,70 euros sera exigible le 30 juin 2019 et les 10 autres échéances d'un montant de 384.375 euros seront exigibles à trimestre échu, la dernière échéance étant reportée au 31 décembre 2021.

## IV. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable applicable à la clôture de l'exercice.

### 1. Changement de méthode

L'application du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture qui constitue un changement de méthode comptable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 est sans impact significatif dans les comptes annuels de la société.

### 2. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la S.A. MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition.

Certains coûts de développement sont immobilisés dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation précisés par le CRC 2004-06. Ces projets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation. Cette durée tient compte des cycles de vie caractéristiques du produit relatif à ces projets ainsi que de leur obsolescence technique et commerciale.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement           | 3 ans à 5 ans                            |
| • Coûts de développement          | 5 ans                                    |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

### 3. Affectation des malis techniques

La société applique pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2016 le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 sur le traitement comptable des malis techniques de fusion.

L'application de cette nouvelle disposition réglementaire a conduit à reclasser en fonds de commerce les malis techniques, comptabilisés dans les comptes de la société au 1er janvier 2016, sur la base d'un nouvel examen des plus-values existantes.

#### 4. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur d'utilité des fonds de commerce et marques sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme. Les méthodes de valorisation utilisées sont les suivantes :

- Méthode des flux de trésorerie actualisés pour les fonds de commerce
- Méthode dite des redevances pour les marques

Dans le cadre de ces tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2017 de la marque Aquasensor et des actifs incorporels issus des Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Vision IQ et Aqualife. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années et le niveau d'investissement corrélé du groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2017 est de 10% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 1% ou 2% selon les marchés.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les actifs incorporels au titre de l'exercice 2017.

#### 5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

- |   |             |
|---|-------------|
| • Installations techniques, matériel et outillage | 5 à 9 ans   |
| • Construction sur sol d'autrui                   | 10 ans      |
| • Matériels industriels                           | 5 ans       |
| • Aménagements et installations                   | 5 ou 10 ans |
| • Mobilier  | 5 ans       |
| • Matériel de bureau et informatique              | 1 à 5 ans   |
| • Matériel de transport                           | 5 ans       |

#### 6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

## **7. Stocks**

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

## **8. Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Il est en outre précisé que la société souscrit un contrat d'assurance recouvrement auprès d'une société française d'assurance-crédit.

Les mouvements de provision correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

## **9. Créances sur l'Etat, Impôt sur les sociétés**

Après imputation des déficits reportables, la S.A. MG International est redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2017.

Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre des exercices 2014, 2015, 2016 et 2017.

## **10. Autres créances**

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International, elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

## **11. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

## **12. Ecart de conversion**

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites dans des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

## **13. Provisions réglementées**

Dans le cadre des prises de participation et rachat de titres la société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et font l'objet de provisions réglementées.

Lorsque les titres sont sortis du patrimoine de la société (cession ou liquidation) les amortissements dérogatoires correspondants sont repris.

#### 14. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont de deux ou trois ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

#### 15. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

## V. Informations détaillées Actif – Passif

### Note 1 – Immobilisations incorporelles

| En k€   | 31/12/2016     | Augmentation | Diminution | Virement de poste à poste | 31/12/2017     |
|---|----------------|--------------|------------|---------------------------|----------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b>          |                |              |            |                           |                |
| Frais d'établissement                         | 229            |              |            |                           | 229            |
| Fonds commercial                              | 19 787         |              |            |                           | 19 787         |
| Frais de recherche et développement           | 2 630          |              |            |                           | 2 630          |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 856            | 78           |            |                           | 935            |
| Immobilisations en cours                      | 0              | 32           |            |                           | 32             |
| <b>Immobilisations incorporelles brutes</b>   | <b>23 502</b>  | <b>110</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>                  | <b>23 612</b>  |
| Frais d'établissement                         | -229           |              |            |                           | -229           |
| Fonds commercial                              | -12 090        |              |            |                           | -12 090        |
| Frais de recherche et développement           | -2 366         | -95          |            |                           | -2 461         |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | -543           | -27          |            |                           | -571           |
| <b>Amortissements/Dépréciations</b>           | <b>-15 228</b> | <b>-123</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>                  | <b>-15 351</b> |
| <b>Immobilisations incorporelles nettes</b>   | <b>8 274</b>   | <b>-13</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>                  | <b>8 261</b>   |

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

#### Fonds commercial 19.787 k€ :

- Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée sur l'exercice 2006.  
Ce fonds de commerce a successivement été déprécié de 4 M€ sur 2006 puis de 7,2 M€ en 2008 et de 0,9 M€ en 2011.
- Fonds de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée au cours de l'exercice 2009.
- Fonds de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée à la fin de l'exercice 2009.

Frais de recherche et développement 2.630 k€ :

- Frais de conception de logiciels et logiciels acquis au titre de la R&D par Vision IQ (société portant historiquement l'activité Poséidon) pour un montant brut de 2.020 k€ totalement amortis.
- Frais de R&D relatifs au développement d'une alarme de piscine de nouvelle génération pour un montant total brut de 377 k€. La commercialisation de cette nouvelle alarme a débuté courant 2015, les frais de R&D sont amortis sur une période de 5 ans, la valeur nette au 31 décembre 2017 s'élève à 166 k€.
- Frais de R&D relatifs au développement du moteur « Hydro » pour l'entraînement des couvertures automatiques de piscines pour un montant total brut de 233 k€ amortis sur une période de 5 ans et dont la valeur nette au 31 décembre 2017 s'élève à 4 k€.

Autres immobilisations incorporelles 935 k€ :

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ est dépréciée à hauteur de 247 k€ au 31 décembre 2017.

Les autres frais de dépôts des marques et brevets, les licences d'exploitation informatique et les sites internet pour un montant de 388 k€ en valeur brute et amortis à hauteur de 324 k€.

**Note 2 – Immobilisations corporelles**

| En k€   | 31/12/2016    | Augmentation | Diminution | Virement de poste à poste | 31/12/2017    |
|---|---------------|--------------|------------|---------------------------|---------------|
| <b>Immobilisations corporelles</b>              |               |              |            |                           |               |
| Constructions & aménagements                    | 267           | 231          |            |                           | 498           |
| Installations techniques, matériel et outillage | 1 956         | 78           |            |                           | 2 034         |
| Installations générales & agencement            | 129           |              |            |                           | 129           |
| Mobilier - Matériel de bureau et informatique   | 387           | 36           |            |                           | 422           |
| Matériel de transport                           | 60            |              |            |                           | 60            |
| Immobilisations en cours                        | 0             | 37           |            |                           | 37            |
| <b>Immobilisations corporelles brutes</b>       | <b>2 799</b>  | <b>381</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>                  | <b>3 180</b>  |
| Constructions                                   | -143          | -75          |            |                           | -217          |
| Installations techniques, matériel et outillage | -1 355        | -179         |            |                           | -1 534        |
| Installations générales & agencement            | -64           | -18          |            |                           | -82           |
| Mobilier - Matériel de bureau et informatique   | -315          | -43          |            |                           | -358          |
| Matériel de transport                           | -35           | -12          |            |                           | -47           |
| <b>Amortissements/Dépréciations</b>             | <b>-1 912</b> | <b>-326</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>                  | <b>-2 238</b> |
| <b>Immobilisations corporelles nettes</b>       | <b>887</b>    | <b>55</b>    | <b>0</b>   | <b>0</b>                  | <b>942</b>    |



### Note 3 – Immobilisations financières

| En k€                                     | 31/12/2016  | Augmentation | Diminution | 31/12/2017  |
|---|-------------|--------------|------------|-------------|
| <b>Immobilisations financières</b>        |             |              |            |             |
| Titres de participation                   | 124         |              |            | 124         |
| Dépôts et cautionnement                   | 149         | 50           |            | 199         |
| Prêts et autres immobilisations           | 91          |              | -5         | 87          |
| <b>Immobilisations financières brutes</b> | <b>364</b>  | <b>50</b>    | <b>-5</b>  | <b>410</b>  |
| <b>Dépréciations financières</b>          | <b>-178</b> |              |            | <b>-178</b> |
| <b>Immobilisations financières nettes</b> | <b>187</b>  | <b>50</b>    | <b>-5</b>  | <b>232</b>  |

Les titres de participation des filiales et participations sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2017.

La commercialisation des alarmes à l'export étant assurée par le groupe Maytronics, les filiales historiques de commercialisation des alarmes pour piscine privée (MG Iberica, MG Brasil) sont en cours de liquidation. Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008.

Les éléments détaillés relatifs aux filiales et participations sont présentés en partie VI.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent principalement à des prêts intragroupes.

Les dépôts et cautionnement correspondent essentiellement aux garanties demandées dans le cadre de la location des locaux d'exploitation ainsi qu'aux contreparties bancaires des garanties données dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Europe du Nord.

### Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

| En k€                         | 31/12/2016   | Variation de l'exercice | 31/12/2017   |
|-------------------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| <b>Stocks</b>                 |              |                         |              |
| Matières premières            | 1 553        | 371                     | 1 923        |
| Produits finis / Marchandises | 2 043        | 4 873                   | 6 915        |
| <b>Valeur brute</b>           | <b>3 595</b> | <b>5 244</b>            | <b>8 839</b> |
| Provisions sur stocks         | -77          | -9                      | -85          |
| <b>Valeur nette</b>           | <b>3 519</b> | <b>5 235</b>            | <b>8 754</b> |

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV. La variation de cette provision s'explique essentiellement par la mise au rebut d'une partie de ces pièces.

## Note 5 – Echéances des créances à la clôture

| En k€   | Montant brut | Moins d'un an | Plus d'un an |
|---|--------------|---------------|--------------|
| <b>Échéances des créances</b>                     |              |               |              |
| Dépôts et cautionnement                           | 199          | 44            | 155          |
| Prêts et créances rattachées à des participations | 54           | 54            |              |
| Autre prêts                                       | 33           | 33            |              |
| <b>Actif immobilisé</b>                           | <b>286</b>   | <b>130</b>    | <b>155</b>   |
| Clients et comptes rattachés                      | 3 168        | 3 168         |              |
| Personnel   | 43           | 43            |              |
| Etat, taxe sur le chiffre d'affaires              | 288          | 288           |              |
| Etat, taxe sur les salaires                       | 258          | 38            | 220          |
| Etat, crédit impôt recherche                      | 591          | 180           | 411          |
| Avances et acomptes versés/commandes              | 31           | 31            |              |
| Autres créances                                   | 733          | 342           | 390          |
| <b>Actif circulant</b>                            | <b>5 112</b> | <b>4 091</b>  | <b>1 022</b> |
| <b>Total des créances</b>                         | <b>5 398</b> | <b>4 221</b>  | <b>1 177</b> |

Les créances liées au Crédit d'Impôt Recherche 2015, 2016 et 2017 ainsi que le Crédit d'impôt pour la Compétitivité de l'Emploi (CICE) sont comptabilisés à plus d'un an.

Les autres créances se composent essentiellement des comptes courants détenus sur les filiales et intégralement dépréciés à l'exception de celui détenu sur PTI (filiale d'exploitation des systèmes Poséidon aux USA).

Les éléments détaillés relatifs aux filiales et participations sont présentés en partie VI.

## Note 6 – Variation des capitaux propres

| En k€                         | 31/12/2016   | Affectation du résultat 2016 | Résultat exercice | 31/12/2017   |
|-------------------------------|--------------|------------------------------|-------------------|--------------|
| <b>Capitaux propres</b>       |              |                              |                   |              |
| Capital social                | 430          |                              |                   | 430          |
| Réserve légale                | 25           |                              |                   | 25           |
| Prime d'émission              | 14 974       |                              |                   | 14 974       |
| Prime d'apport                | 648          |                              |                   | 648          |
| Autres réserves               | 270          |                              |                   | 270          |
| Report AN                     | -10 917      | 590                          |                   | -10 327      |
| Résultat Net                  | 590          | -590                         | 1 348             | 1 348        |
| Amortissements déroq.         | 59           |                              |                   | 59           |
| <b>Total Capitaux Propres</b> | <b>6 078</b> | <b>0</b>                     | <b>1 348</b>      | <b>7 426</b> |

Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 4.300.039 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro. L'affectation du résultat 2016 en report à nouveau fait suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2017.

La répartition du capital au 31 décembre 2017 est la suivante :

- Maytronics Limited : 70,10%
- Autres actionnaires au nominatif : 0,82%
- Flottant : 29,08%

## Note 7 – Tableaux des provisions sur actif circulant et pour risques et charges

| En k€   | 31/12/2016   | Augmentation | Diminution | 31/12/2017   |
|---|--------------|--------------|------------|--------------|
| <b>Provisions</b>                                       |              |              |            |              |
| Provisions sur stocks                                   | 77           | 60           | -51        | 85           |
| Provisions sur comptes clients                          | 797          | 75           | -16        | 856          |
| Provisions sur comptes courants                         | 609          |              |            | 609          |
| <b>Provisions pour dépréciation d'actifs circulants</b> | <b>1 483</b> | <b>135</b>   | <b>-68</b> | <b>1 550</b> |
| Provisions pour garanties données aux clients           | 133          | 71           |            | 204          |
| Autres provisions pour risques et charges               | 168          | 46           | -37        | 177          |
| Provisions pour pension                                 | 195          | 62           |            | 257          |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>               | <b>496</b>   | <b>179</b>   | <b>-37</b> | <b>638</b>   |

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances sur les filiales à hauteur de 760 k€.

La dépréciation sur compte courant est relative aux avances de trésorerie antérieurement consenties aux filiales.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à des litiges avec des tiers ou à des dépenses futures liées à des engagements nés avant le 31 décembre 2017.

Leur montant correspond à la meilleure estimation du risque à la date d'établissement des états financiers.

La provision pour pensions correspond aux engagements d'indemnité pour fin de carrière. Les modalités de détermination de cette provision sont précisées dans le paragraphe [Engagement pour départ à la retraite](#).

## Note 8 – Emprunts et dettes financières

| En k€                                 | Moins d' 1 an | Entre 1 et 5 ans | Plus de 5 ans | TOTAL        |
|---------------------------------------|---------------|------------------|---------------|--------------|
| <b>Emprunts et dettes financières</b> |               |                  |               |              |
| Découverts, concours bancaires        | 2 000         |                  |               | 2 000        |
| Autres dettes financières             | 922           | 3 075            |               | 3 997        |
| Emprunts bancaires                    | 393           | 1 382            |               | 1 775        |
| <b>Emprunts et dettes financières</b> | <b>3 314</b>  | <b>4 457</b>     | <b>0</b>      | <b>7 772</b> |

Au 31 décembre 2017, le solde de la dette senior rachetée au pool bancaire par Maytronics Ltd à l'occasion de sa prise de contrôle s'élève à 3.958 k€ auquel s'ajoute 38 k€ d'intérêts courus.

Suite au report d'une année supplémentaire des échéances de remboursement acté par convention en date du 19 mars 2018, cette dette est remboursable en 11 échéances trimestrielles à compter du 30 juin 2019.

Sur l'exercice 2017, MG International a eu recours en Mai 2017 à de l'emprunt bancaire à hauteur de 2 M€ sur une durée de 5 ans et à une ligne de crédit court-terme à hauteur de 2 M€ en fin d'exercice.

## Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation

| En k€                  | Montant Brut | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| <b>Autres dettes</b>   |              |               |              |               |
| Av. et Ac.reçus s/com. | 51           | 51            |              |               |
| Fournisseurs           | 5 200        | 5 200         |              |               |
| Dettes sociales        | 1 320        | 1 320         |              |               |
| Dettes fiscales        | 224          | 224           |              |               |
| Autres dettes          | 125          | 125           |              |               |
| Avoirs à établir       | 1 004        | 1 004         |              |               |
| <b>TOTAL</b>           | <b>7 924</b> | <b>7 924</b>  | <b>0</b>     | <b>0</b>      |

Les dettes fournisseurs incluent un montant de 4,2 M€ dus à Maytronics Ltd. L'exigibilité de cette dette est susceptible d'être ajustée en concertation avec le groupe.

Les avoirs à établir correspondent principalement aux remises de fin d'année accordées aux clients.

## Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir

| En k€                                    | 31/12/2017   |
|--|--------------|
| <b>Détail des charges à payer</b>        |              |
| Intérêts courus                          | 40           |
| Fournisseurs factures non parvenues      | 262          |
| Congés payés, y compris charges sociales | 348          |
| Remuneration y compris charges sociales  | 702          |
| TVA                                      | 25           |
| Charges fiscales à payer                 | 91           |
| <b>Charges à payer</b>                   | <b>1 467</b> |

| En k€                                 | 31/12/2017 |
|---------------------------------------|------------|
| <b>Détail des produits à recevoir</b> |            |
| Factures à établir                    | 147        |
| Autres                                | 61         |
| <b>Produits à recevoir</b>            | <b>208</b> |

## Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

| En k€                                  | 2017       | 2016       |
|--|------------|------------|
| <b>Comptes de régularisation</b>       |            |            |
| Charges constatées d'avance            | 85         | 97         |
| Ecart de conversion Actif              | 0          | 0          |
| <b>Compte de régularisation actif</b>  | <b>85</b>  | <b>97</b>  |
| Ecart de conversion Passif             | 0          | 0          |
| Produits constatés d'avance            | 287        | 309        |
| <b>Compte de régularisation passif</b> | <b>287</b> | <b>309</b> |

Les charges constatées d'avance résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les dépenses concernées sont essentiellement relatives à des assurances diverses et à des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

## Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises.

Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics. Dans le cas d'opérations partiellement exécutées, la Chiffre d'affaires est reconnu sur une situation acceptée par le client.

Le chiffre d'affaires maintenance est reconnu à sa valeur contractuelle pour la période écoulée sur l'exercice.

## Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

| En k€   | Dotations  | Reprises   | postes du bilan liés |
|---|------------|------------|----------------------|
| <b>Dotations et reprises d'exploitation</b>                 |            |            |                      |
| Amortissements immobilisations incorporelles                | 123        |            | Note 1               |
| Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles | 326        |            | Note 2               |
| Provisions R&C  | 179        | 37         | Note 7               |
| Provisions clients groupes                                  |            |            | Note 7               |
| Provisions clients hors groupe                              | 75         | 16         | Note 7               |
| Provisions s/ stocks  | 60         | 51         | Note 4               |
| <b>Dotation amortissements - provisions</b>                 | <b>763</b> | <b>105</b> |                      |

Les reprises de provision pour risques et charges correspondent à des dépenses effectivement réalisées à hauteur de 28 k€ et à une provision devenue sans objet pour des dépenses non réalisées à hauteur de 9k€.

## Note 14 – Résultat financier

| En k€  | 2017        | 2016        |
|--|-------------|-------------|
| <b>Résultat financier</b>                            |             |             |
| Gains de change                                      | 17          | 84          |
| Autres produits financier                            | 1           | 0           |
| <b>Total des produits financiers</b>                 | <b>18</b>   | <b>84</b>   |
| Intérêts emprunt et comptes courants                 | -79         | -58         |
| Escomptes accordés                                   | -18         | -5          |
| Perte de change                                      | -68         | -50         |
| Dépréciation sur créances liées à des participations | 0           | -39         |
| <b>Total des charges financières</b>                 | <b>-165</b> | <b>-152</b> |
| <b>Résultat financier</b>                            | <b>-146</b> | <b>-68</b>  |

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent essentiellement aux intérêts relatifs à la dette senior reprise par Maytronics Ltd en 2009 et à l'emprunt bancaire souscrit au cours de l'année 2017. La rémunération de la dette sénior est indexée au taux EURIBOR 3 mois majoré de 162,5 points de base. La rémunération de la dette bancaire est de 1,45%.

Pour mémoire, en 2016, les dépréciations sur créances liées à des participations correspondaient à la dépréciation d'avances en trésorerie effectuées à la filiale supportant l'activité de la business unit Poseidon aux Etats-Unis.

#### Note 15 – Résultat exceptionnel

| En k€  | 2017       | 2016       |
|--|------------|------------|
| <b>Résultat exceptionnel</b>                     |            |            |
| Produits exceptionnels sur opération de gestion  | 24         | 32         |
| Produits exceptionnels sur opération en capital  |            | 10         |
| <b>Total des produits exceptionnels</b>          | <b>24</b>  | <b>42</b>  |
| Charges exceptionnelles sur opération de gestion | -27        | -76        |
| Charges exceptionnelles sur opération en capital |            | -13        |
| Dotations aux dépréciations exceptionnelles      |            |            |
| <b>Total des charges exceptionnelles</b>         | <b>-27</b> | <b>-89</b> |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                     | <b>-3</b>  | <b>-47</b> |

#### Note 16 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

| En k€                          | 2017                  |                      |              | 2016                  |                      |              |
|--------------------------------|-----------------------|----------------------|--------------|-----------------------|----------------------|--------------|
|                                | Résultat avant impôts | Impôts correspondant | Résultat Net | Résultat avant impôts | Impôts correspondant | Résultat Net |
| <b>Impôts sur les sociétés</b> |                       |                      |              |                       |                      |              |
| Résultat courant               | 1 277                 | -52                  | 1 226        | 528                   |                      | 528          |
| Résultat exceptionnel          | -3                    |                      | -3           | -47                   |                      | -47          |
| Crédit impôt recherche         |                       | 125                  | 125          |                       | 109                  | 109          |
| <b>Total</b>                   | <b>1 274</b>          | <b>74</b>            | <b>1 348</b> | <b>482</b>            | <b>109</b>           | <b>590</b>   |

Après imputation des déficits reportables sur le résultat fiscal de la période, le montant de la charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 52 k€ au 31 décembre 2017.

#### Note 17 – Situation fiscale latente et différée

| En k€  | 31/12/2017  |
|--|-------------|
| <i>Situation fiscale latente et différée</i>   | Bases       |
| Provisions réglementées                        | 59          |
| <b>Total des accroissements</b>                | <b>59</b>   |
| Contribution sociale de solidarité 2017        | 32          |
| Effort construction 2017                       | 12          |
| Provision pour pension                         | 257         |
| <b>Total des allègements</b>                   | <b>300</b>  |
| <b>Situation fiscale latente au 31/12/2017</b> | <b>-241</b> |

## VI. Filiales et Participations

L'ensemble des actifs liés aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2017 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des filiales MG Iberica, et MG Brasil reste en cours à fin 2017.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

### Clients groupe (montants en k€)

| Libellé      | Valeur brute au 31/12/16 | Valeur brute au 31/12/17 | Dépréciation au 31/12/16 | Dotations | Reprises | Dépréciation au 31/12/17 | Valeur nette au 31/12/17 |
|--------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------|----------|--------------------------|--------------------------|
| MG Iberica   | 215                      | 215                      | 215                      |           |          | 215                      | 0                        |
| MG Brasil    | 32                       | 32                       | 32                       |           |          | 32                       | 0                        |
| Poseidon US  | 670                      | 589                      | 512                      |           |          | 512                      | 76                       |
| <b>Total</b> | <b>918</b>               | <b>836</b>               | <b>760</b>               | <b>0</b>  | <b>0</b> | <b>760</b>               | <b>76</b>                |

### Comptes courants filiales (montants en k€)

| Libellé      | Valeur brute au 31/12/16 | Valeur brute au 31/12/17 | Dépréciation au 31/12/16 | Dotations | Reprises | Dépréciation au 31/12/17 | Valeur nette au 31/12/17 |
|--------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------|----------|--------------------------|--------------------------|
| MG Iberica   | 241                      | 241                      | 241                      |           |          | 241                      | 0                        |
| MG Brasil    | 23                       | 23                       | 23                       |           |          | 23                       | 0                        |
| Poseidon US  | 345                      | 390                      | 345                      |           |          | 345                      | 45                       |
| <b>Total</b> | <b>609</b>               | <b>654</b>               | <b>609</b>               | <b>0</b>  | <b>0</b> | <b>609</b>               | <b>45</b>                |

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2017.

| 31/12/2017    | Capital social | Capitaux propres autres que le capital social | Quote-part du capital détenu | Valeur comptable des titres brute | Valeur comptable des titres nette | Prêts et avances consentis non remboursés | C.A. H.T. de l'exercice | Résultat net de l'exercice | Dividendes encaissés |
|---------------|----------------|---|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|-------------------------|----------------------------|----------------------|
| MG Brasil     | 16             | -96   | 78%                          | 24                                | 0                                 | 54  | 0                       | 0                          | -                    |
| MG Ibérica    | 30             | -491  | 80%                          | 24                                | 0                                 | 0   | 0                       | 0                          | -                    |
| Poseidon U.S. | 83             | -1 006  | 100%                         | 76                                | 0                                 | 0   | 546                     | 67                         | -                    |
| <b>TOTAL</b>  |                |   |                              | <b>124</b>                        | <b>0</b>                          | <b>54</b>                                 |                         |                            |                      |

| 31/12/2016    | Capital social | Capitaux propres autres que le capital social | Quote-part du capital détenu | Valeur comptable des titres brute | Valeur comptable des titres nette | Prêts et avances consentis non remboursés | C.A. H.T. de l'exercice | Résultat net de l'exercice | Dividendes encaissés |
|---------------|----------------|---|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|-------------------------|----------------------------|----------------------|
| MG Brasil     | 18             | -111  | 78%                          | 24                                | 0                                 | 54  | 0                       | 0                          | -                    |
| MG Ibérica    | 30             | -491  | 80%                          | 24                                | 0                                 | 0   | 0                       | 0                          | -                    |
| Poseidon U.S. | 95             | -1 217  | 100%                         | 76                                | 0                                 | 0   | 515                     | -147                       | -                    |
| <b>TOTAL</b>  |                |   |                              | <b>124</b>                        | <b>0</b>                          | <b>54</b>                                 |                         |                            |                      |

MG Brasil et MG Iberica sont en cours de liquidation au 31 décembre 2017.

Les variations du capital social et des capitaux propres des filiales pour lesquelles la devise de référence n'est pas l'euro (MG Brasil, Poséidon US) sont impactées par les variations de taux de change.



## Eléments concernant les entreprises liées

| En k€  |        |        |
|--|--------|--------|
| <i>Eléments concernant les entreprises liées</i> | 2017   | 2016   |
| <b><u>Postes du bilan (valeurs brutes)</u></b>   |        |        |
| Participations                                   | 124    | 124    |
| Prêts  | 86     | 86     |
| Créances clients et comptes rattachés            | 1 036  | 922    |
| Comptes courants des filiales                    | 654    | 609    |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés         | 4 238  | 4 727  |
| <b><u>Poste du compte de résultat</u></b>        |        |        |
| Chiffre d'affaires                               | 279    | 260    |
| Achats et variations de stocks                   | 19 858 | 15 578 |
| Autres achats et charges externes                | 137    | 137    |
| Dotations provisions sur comptes courants        | 0      | 39     |
| Intérêts   | 51     | 54     |

Outre les filiales de MG International, le périmètre des entreprises liées inclut Maytronics Ltd, actionnaire à 70,10% de MG International ainsi que ses filiales.

## VII. Complément d'informations

### 1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

Au 31 décembre 2017, un contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets constituent un engagement de la S.A. MG International.

Cette garantie antérieurement détenue par un pool bancaire, a été transférée depuis le 2 janvier 2009 à la société Maytronics Ltd suite au rachat par cette dernière du solde de la dette sénior à laquelle elles sont attachées.

Au 31 décembre 2017 les principaux locaux occupés par la société font l'objet de baux commerciaux dits 3/6/9 :

- Le bail relatif aux locaux occupés par le siège social de La Ciotat arrive à échéance en 2018,
- Le bail relatif aux locaux occupés par l'établissement secondaire sis à Boulogne-Billancourt arrive à échéance au mois de mars 2024.
- Le bail relatif aux locaux occupés par des bureaux et par le site de production dédié à la fabrication des couvertures de piscine à La Ciotat arrivera à échéance en 2026, étant précisé que ce bail contient une faculté de résiliation anticipée au 1er janvier 2019 qui serait assortie d'une pénalité (incluse dans l'engagement total ci-dessous).
- Le bail relatif aux locaux situés à Clamart arrivera à échéance en 2025.

L'engagement total relatif aux loyers immobiliers s'élève à 945 k€ au 31 décembre 2017 dont 605 k€ à moins d'un an.

### 2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 19 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 257 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

- Taux de rendement net estimé : 1,30%
- Taux annuel d'évolution des salaires : 2%
- Taux de démission : 1,6%
- Taux de licenciement : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : TF0002-ND

### 3. Répartition des effectifs

| Effectif inscrit au 31 décembre | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|---------------------------------|-------------|-------------|
| Cadres                          | 37          | 32          |
| Non cadres                      | 38          | 32          |
| <b>Total</b>                    | <b>75</b>   | <b>64</b>   |

#### **4. Rémunération des organes de direction**

Le montant des rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2017 à 234 k€.

#### **5. Honoraires des Commissaires aux Comptes**

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes s'élève à 45.900 € HT pour l'exercice 2017.

#### **6. Consolidation**

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 24.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 48.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International S.A. est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yizre'el, 19350 Israël.